

# FONCTIONNEMENT

*Les Sections Sportives  
Scolaires répondent à un cahier des charges très  
strict élaboré par la Fédération  
Française de Football et l'Education Nationale :*

- 3 séances hebdomadaires en 4ème / 3ème et 2 séances en 6ème / 5ème
- Un emploi du temps aménagé, favorisant l'alternance entre les heures d'EPS et les heures de Section Football
- Des éducateurs sportifs titulaires au minimum du Brevet d'Éducateur de Football (BEF)
- Des séances spécifiques gardien de but avec un éducateur spécialiste du poste
- Des terrains d'entraînement à deux pas du collège, dont un terrain synthétique, favorisant la pratique en période hivernale
- Un suivi médical obligatoire
- Un complément alimentaire lors de chaque séance
- Une convention de partenariat entre le Collège et le District
- Des échanges réguliers entre l'établissement et les éducateurs sportifs
- Un recyclage annuel obligatoire pour les intervenants



# CONTACTS

**Brendan LESEC, Responsable de  
la Section  
et éducateur 4ème / 3ème**  
lesec.brendan@gmail.com  
06.31.30.73.89

**Thomas BORET, éducateur  
6ème / 5ème**  
thomasboret@hotmail.fr  
06.08.11.43.42

**Arnaud BULENGER,  
CTD District de la Mayenne**  
arnaud.bulenger@mayenne.fff.fr  
06.28.65.50.86



**Collège**

**Jules Renard**

**16 rue Christian D'Elva 53000 LAVAL**

**Tél. 02.43.53.04.04**

**Fax 02.43.56.32.91**

**District de**

**Football de la Mayenne**

**91 avenue Pierre de  
Coubertin 53000 LAVAL**

**Tél. 02.43.59.79.79**

**Fax 02.43.59.79.78**

**Collège Jules Renard - LAVAL**



**SECTION SPORTIVE  
SCOLAIRE  
FOOTBALL 6ème à 3ème**



**Portes Ouvertes Samedi 13 Mars  
2021**

**Tests d'entrée Mercredi 12 Mai  
2021**

# LA SCOLARITÉ ET LE SPORT

La Section Sportive Scolaire du Collège Jules Renard vise à enrichir le projet du jeune footballeur garçon ou fille, dans son processus de formation, sur le temps scolaire et à différents âges (de la 6ème à la 3ème).

Les objectifs sont donc de 3 natures : sportifs / scolaire et éducatifs :

S'affirmer comme joueur / joueuse de niveau régional (entraînement, compétition)

- Progresser et améliorer son niveau de jeu
- Apprendre le goût de l'effort et du dépassement
- Développer l'autonomie et le sens de l'organisation
- Accompagnement personnalisé du projet scolaire



Les entraînements de la Section ne sont pas facultatifs, ils font partie intégrante de l'emploi du temps des élèves !

6ème / 5ème		
Lundi	Mardi	Jeudi
REPOS	10h30 à 12h30 + SPE GDB	10h30 à 12h30 + SPE GDB
4ème / 3ème		
Lundi	Mardi	Jeudi
15h30 à 17h30	10h30 à 12h30 + SPE GDB	10h30 à 12h30 + SPE GDB

## CONTINUITÉ APRES LE COLLÈGE

Deux Section Sportive Lycée peuvent accueillir les élèves après le collège : le lycée Ambroise Paré et le lycée agricole.

# ADMISSION

L'admission en Section Sportive peut se faire chaque année, quel que soit le niveau de classe. Ils s'effectue en fonction des places disponibles.

## CONDITIONS

Satisfaire aux tests sportifs et à l'étude du dossier scolaire.

## LES TESTS D'ENTRÉE

Ils se dérouleront le Mercredi 12 Mai 2021, sur le site du District durant une journée complète  
Contenu des tests sportifs : Jeux réduits / Grand Jeu / Aptitudes techniques et physiques

Pour se présenter, prévoir de joindre un certificat médical d'aptitude au sport, les bulletins trimestriels de l'année passée ; et rendre le dossier d'inscription complet au collège avant la date limite.

A l'issue des tests d'entrée, le choix des élèves se fait en concertation entre le collège (résultats scolaires et comportement) et le District (tests sportifs).

## Internat



Tout juste doté d'un magnifique outil pour recevoir les jeunes sportifs. Les élèves de Section peuvent faire une demande d'Internat auprès du collège afin d'assurer un suivi personnalisé supérieur

## Possibilités

de dérogation à la carte scolaire.

# ENGAGEMENTS

1)- L'élève : conscient des qualités scolaires et sportives que cela demande, l'élève qui intègre la Section Sportive Scolaire doit faire preuve d'organisation, d'autonomie, de rigueur et d'abnégation. Car sans réussite scolaire, la réussite sportive ne peut être envisagée.

2)- Le collège : il met à disposition un enseignant d'EPS référent de la Section Sportive afin de faire le lien entre les élèves et les éducateurs sportifs. Il peut proposer du soutien scolaire aux élèves en difficultés durant les séances de football.

3)- Le District : il met en place les moyens humains pour l'encadrement technique et participe au soutien financier de la Section (dotations en équipements, matériel pédagogique, goûters, aide au transport pour l'UNSS ...).

4)- Les éducateurs sportifs : ils prennent en charge les élèves au collège, animent les séances d'entraînement, participent au programme éducatif fédéral, assistent aux conseils de classes, élaborent un bilan trimestriel pour les familles.

5)- Les intervenants extérieurs : ils viennent compléter le projet sportif et scolaire : psychologue du sport, médecin du sport, Préparateur physique, Préparateur mental...

## NOTRE PRIORITÉ : L'ÉTAT D'ESPRIT

L'état d'esprit affiché sur le terrain et en dehors est la base de toutes les compétences que l'on souhaite développer : écoute, exemplarité, solidarité, esprit d'équipe, envie d'apprendre et de progresser ; autant de maîtres mots défendus au quotidien.